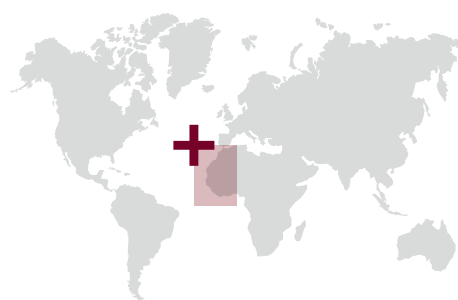


ACRI+

Développer l'assurance contre les risques climatiques pour les PME au Maroc



EN BREF

Nom

Développer l'assurabilité pour renforcer la résilience des PME dans les zones industrielles du Maroc

Durée

Février 2017 – octobre 2018

Zone ciblée

Zone industrielle d'Ait-Melloul, région Souss-Massa, Maroc

Groupe cible

Petites et moyennes entreprises (PME) de la zone industrielle d'Ait-Melloul et parties prenantes de certaines chaînes de valeur ; groupes vulnérables ; dirigeants de la zone industrielle ; communautés ; gouvernements locaux ; secteur de la (ré)assurance

Fonds disponibles

Le projet Advancing Climate Risk Insurance plus (ACRI+) fait partie du programme mondial de promotion d'une gestion et d'un transfert intégrés des risques climatiques (Promoting Integrated Climate Risk Management and Transfer) qui est financé à hauteur de 5 millions d'euros par l'Initiative internationale pour le climat (IKI) du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire (BMUB).

Le projet est mis en œuvre conjointement par...

Munich Climate Insurance Initiative e. V. (MCII) et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

L'objectif principal est...

d'améliorer la résilience aux événements météorologiques extrêmes dans la zone industrielle d'Ait-Melloul.

CONTEXTE

Les petites et moyennes entreprises (PME) des zones industrielles forment l'épine dorsale de l'économie marocaine. De nombreuses zones industrielles sont situées dans des régions vulnérables qui posent des risques à long terme pour leur activité économique. La zone industrielle d'Ait-Melloul, dans le sud du Souss-Massa, est une des régions du pays les plus vulnérables au changement climatique. Les événements météorologiques extrêmes, tels que les inondations, les fortes chutes de pluie, les vagues de chaleur et les sécheresses, y sont devenus plus fréquents et plus sévères. La zone industrielle d'Ait-Melloul est principalement occupée par des entreprises agroalimentaires qui dépendent fortement de la chaîne de valeur agricole. Près de 70 % de ces entreprises transforment les fruits et légumes de la région, ainsi que du poisson en provenance des ports du sud du Maroc. Situé à un endroit stratégique, Ait-Melloul est devenu un pôle d'exportation important pour la région. La production de fruits et légumes de la région Souss-Massa, qui est transformée par les entreprises d'Ait-Melloul, représente pas moins de 90 % des exportations marocaines.

Ce secteur vulnérable est particulièrement affecté par les inondations et par la pénurie d'eau qui sévissent dans le pays. Toute perturbation de la chaîne de valeur agro-industrielle affecte les activités commerciales de nombreuses PME de la zone industrielle. Les impacts des événements météorologiques extrêmes sur les zones industrielles peuvent être directs ou indirects. Les risques directs comprennent notamment les dommages physiques aux infrastructures et aux sites de production, les irrégularités dans l'approvisionnement en eau et en énergie ou la contamination de l'eau ou des sols qui suit l'inondation de sites de stockage de matériaux ou de déchets dangereux. Les risques indirects sont les dommages qui affectent les systèmes externes, indépendants du contrôle de la zone industrielle, tels que les coupures d'électricité, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou même le déménagement de PME suite aux inondations récurrentes dans la zone industrielle.

Le projet de la GIZ « Adaptation du secteur privé au changement climatique » (ASPCC) répond à la nécessité d'élaborer des outils et des instruments pour appuyer le secteur privé, particulièrement les PME, dans leur volonté de s'adapter au changement climatique (pour plus d'informations, voir www.climate-expert.org).

Au Maroc, le projet ASPCC a été mis en œuvre au niveau des zones industrielles avec la publication d'un guide qui contient une évaluation des vulnérabilités de la zone industrielle et qui recommande des mesures d'adaptation pour aider les dirigeants de la zone industrielle à analyser les risques climatiques et à élaborer une stratégie d'adaptation. Les PME rencontrent toutefois des difficultés dans l'application des stratégies d'adaptation préventives en raison de leurs faibles capacités financières. Pour aider les PME à adopter des stratégies d'adaptation et leur permettre d'accéder à des financements, les instruments de transfert des risques comme l'assurance peuvent jouer un rôle crucial en limitant les pertes résultant des événements météorologiques extrêmes. Le projet ACRI+ va prendre la suite du projet ASPCC, qui se termine fin 2017, ce qui permettra d'en assurer le suivi tout en offrant des conseils supplémentaires sur les solutions de transfert des risques climatiques. Les solutions de transfert des risques telles que l'assurance devraient permettre de limiter les risques globaux associés aux événements météorologiques extrêmes et, surtout, d'améliorer la crédibilité des PME et de faciliter l'accès à des financements en faveur de l'adaptation.





APPROCHE

En coopération avec les autorités locales et avec des partenaires du secteur privé, de nouvelles solutions d'assurance sont en train d'être élaborées et reliées à toutes les phases du cycle de gestion des risques de catastrophes. Le concept a pour objectif de favoriser la résilience climatique des PME en combinant les approches basées sur l'assurance (lorsqu'elles sont applicables et adaptées) avec d'autres mesures de gestion des risques afin d'exploiter les importantes synergies qui en résulteront et de tirer parti des répercussions entre les différentes approches. L'assurance permet de faire le lien entre les différentes phases du cycle de gestion des risques de catastrophes afin de mieux aider les entreprises, les individus et les gouvernements à renforcer systématiquement leur résilience au niveau micro, méso et macro. L'intégration de l'assurance dans les différentes phases de la gestion des risques de catastrophes permettra d'améliorer l'efficacité des mesures préventives, d'atténuer les contraintes budgétaires et de renforcer la résilience des zones industrielles. ACRI+ s'engage au niveau local, national et international par le biais des composantes décrites ci-dessous.

- **Composante 1 : Mesures d'adaptation**

En se basant sur l'évaluation détaillée de la vulnérabilité de la chaîne d'approvisionnement, le projet apporte des recommandations de mesures d'adaptation supplémentaires capables d'améliorer le processus global d'adaptation.

- **Composante 2 : Assurance contre les risques climatiques**

Pour les risques peu fréquents mais de forte intensité, l'assurance contre les risques climatiques apporte un appui financier contre la perte de ressources ainsi que des possibilités de mise en œuvre de mesures d'adaptation efficaces.

- **Composante 3 : Sensibilisation**

Élaboration d'outils de communication et d'outils destinés à créer des processus de dialogue pour améliorer la sensibilisation aux aspects du changement climatique.

- **Composante 4 : Consultation et formation du secteur privé dans le domaine de l'adaptation au changement climatique**

Les chambres de commerce, les associations et les prestataires du secteur privé suivent une formation afin de pouvoir eux-mêmes apporter des formations et des conseils dans le domaine de l'adaptation au changement climatique.

- **Composante 5 : Conseils sur le financement des mesures d'adaptation au changement climatique :**

le projet va mettre en place des services consultatifs à destination du secteur privé sur l'utilisation des produits financiers et des produits d'assurance dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.

OUVERTURES

Au Maroc, le secteur de l'assurance est très dynamique, bien organisé et synchronisé. Le taux de pénétration de l'assurance est passé de 2,3 % en 2010 à plus de 3 % en 2015. Le Maroc affiche le taux de pénétration de l'assurance le plus élevé en Afrique, même si la majorité des produits d'assurance ont trait à la santé et à l'assurance automobile. Il existe maintenant 17 sociétés d'assurance agréées au Maroc ainsi qu'une société de réassurance

qui a le monopole de l'assurance contre les risques climatiques pour le secteur agricole. Les négociations internationales sur le climat de 2016 ont néanmoins insufflé un élan puissant grâce auquel les parties prenantes sont dorénavant prêtes à améliorer et à partager leur expertise au sein de groupes de travail. L'assurance contre les risques climatiques est généralement perçue comme une excellente opportunité.



MENTIONS LÉGALES

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges sociaux

Bonn et Eschborn, Allemagne

Boîte postale 5180

T +49 61 96 79 – 0

F +49 61 96 79 – 11 15

Crédits photographiques

GIZ (crédits individuels à vérifier auprès de acri@giz.de)

Christian Ferrer / Wikimedia Commons

mai 2017

CONTACT

E Daniela Bohl (daniela.bohl@giz.de)

Advancing Climate Risk Insurance (acri@giz.de)

I www.giz.de